

NOTE D'INFORMATION POUR LES ÉTUDIANTS AYANT RÉUSSI LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA LICENCE EN CHIMIE

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants admis en 1ère année de la licence en chimie qu'ils sont tenus de remplir le formulaire relatif aux choix des parcours pour la 2ème année Licence de Chimie *via* le lien suivant :

<https://forms.gle/PAoLtrhdzhSAFPjt9>

Le département de chimie met à la disposition des étudiants, pour l'année universitaire 2021-2022, trois parcours :

- Licence de Chimie : Parcours Recherche (LCH2 Recherche) ;
- Licence de Chimie : Parcours Chimie Fine (LCH2 Chimie Fine) ;
- Licence de Chimie : Parcours Chimie des Matériaux (LCH2 Matériaux).

Chaque étudiant est appelé à classer les trois parcours par ordre décroissant de priorité.

Le calcul du score de chaque étudiant s'appuie sur les critères suivants :

- 1- L'année de l'obtention du bac ;
- 2- La moyenne générale de la première année ;
- 3- La session de réussite (principale ou rattrapage) ;
- 4- Les crédits des modules de chimie.

NB : Les étudiants concernés doivent impérativement remplir le formulaire avant le **10/09/2021**.

Le Directeur du Département de Chimie

Pr. Hedi MRABET